

Renforcer la collecte en porte-à-porte de tous les déchets d'emballages en aluminium

Action clé pour garder ce matériau dans la boucle !

Lorsque l'on s'intéresse aux emballages, il est important de rappeler que **ces derniers permettent de lutter contre le gaspillage alimentaire** grâce à leur rôle protecteur et de conservation. Or, le **plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC)** présenté en décembre 2019 par le gouvernement entend justement réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2022. Les emballages conçus de manière appropriée peuvent aider à la réalisation de cet objectif. Et, dans le cadre d'une **économie circulaire**, il advient de garder dans la boucle le plus possible de matériaux utilisés pour ces emballages. **Le recyclage joue alors un rôle crucial !**

Il devient alors essentiel de faciliter la récupération de matériaux recyclables tel que **l'aluminium**. En effet, l'aluminium est un matériau **indéfiniment recyclable**, sans perte de ses qualités physico-chimiques tout en économisant 95% de l'énergie et en ne générant que 5% de gaz à effet de serre en comparaison à sa production primaire.

S'ajoute à ces considérations que le Luxembourg bénéficie d'un avantage non négligeable pour la préservation des ressources : l'unique centre de tri PMC luxembourgeois est **techniquement équipé** pour trier les petits emballages en aluminium. Il suffirait donc d'adapter les instructions de tri du sac bleu PMC afin d'accepter les petits emballages en aluminium et objets assimilés comme tels par le citoyen pour dévier un flux des déchets résiduels (envoyés à l'incinérateur ou à l'enfouissement) vers le centre de tri et la filière de recyclage existante !

Nous appelons donc le gouvernement à s'approprier notre solution afin de récupérer ces petits objets en aluminium. Ce système bénéficierait des avantages suivants :

- Geste de tri pour le citoyen non compliqué (pas de nouvelle méthode de collecte, sac déjà utilisé et disponible chez soi, etc) ;
- Pas de coûts supplémentaires pour le citoyen ;
- Système de collecte existant (sac bleu PMC géré par Valorlux) ; pas d'investissement dans un système de collecte séparée additionnel et mutualisation de la logistique ce qui implique une empreinte carbone plus faible ;
- Equipement technique existant dans l'unique centre de tri PMC ; pas d'investissements additionnels nécessaires ;

Madame la Ministre de l'Environnement ayant appelé à ce que tous les acteurs travaillent ensemble pour une économie circulaire, AREME répond donc à cet appel en proposant une



Associatie voor de recyclage van licht metalen verpakkingen en items
Association pour le recyclage des emballages légers et objets assimilés en métal

Janvier 2020

initiative réunissant à la fois les entreprises privées utilisatrices d'emballages et le secteur de l'aluminium pour améliorer le recyclage de l'aluminium !

A PROPOS D'AREME

AREME, l'Association pour le Recyclage des emballages légers et objets assimilés en Métal, regroupe des marques qui utilisent un emballage en aluminium pour leurs produits ainsi que différents acteurs travaillant pour un meilleur recyclage de l'aluminium. Fondé par le Groupe Bel, Nespresso et European Aluminium, et comptant parmi ses membres Jacobs Douwe Egberts et Alufoil, AREME vise à améliorer la collecte, le tri et le recyclage des petits emballages et objets assimilés en aluminium. Aujourd'hui, les petits emballages et objets en aluminium se retrouvent dans le sac tout venant et sont donc envoyés à l'incinérateur ou enfouis. AREME propose d'étendre les instructions de tri pour le sac PMC bleu à ces petits emballages et objets assimilés en aluminium afin de trier cette nouvelle fraction et de l'envoyer en filière de recyclage.

Pour plus d'information, contactez :

Charlotte Musquar
AREME Consultante
+32 (0)473 71 26 28
charlotte.musquar@areme.eu

www.areme.eu